



CONSEIL DES
ARTS DU
MANITOBA
ARTS COUNCIL



Rapport sur le

FONDS POUR LA DURABILITÉ DES ARTS ET DE LA CULTURE

Admissions de juillet 2021

Table des matières

Introduction	3
Fonds pour la durabilité des arts et de la culture (à l'intention des organismes)	4
1. Détails du programme	4
Objectifs	4
Méthodologie de revue/d'évaluation	4
Détermination du montant des subventions	4
Rapports.....	5
2. Effets de la pandémie sur les revenus des bénéficiaires.....	5
3. Secteurs de dépenses	8
Adaptation (à l'intention des individus et des groupes).....	10
1. Détails du programme	10
Objectifs	10
Méthodologie de revue/d'évaluation	10
Décisions concernant les subventions	10
Rapports.....	10
2. Résultats du programme.....	11
Liste des bénéficiaires d'une subvention.....	12
Bénéficiaires d'une subvention du Fonds pour la durabilité des arts et de la culture	12
Bénéficiaires d'une subvention Adaptation.....	17

Mention de source de photo (couverture) :

Kayla Fernandes, du groupe winnipegois Vagina Witchcraft, se produit au West End Cultural Centre. Photo de Matt Duboff. • Dans les coulisses de La Flûte enchantée, chorégraphiée par Mark Godden et filmée en partenariat avec StrongFront.tv. Avec l'autorisation du Royal Winnipeg Ballet. • Shavira Narrandes dans « A Salute to Manitoba » au Centre des congrès RBC, le 11 septembre 2021. Photo de Soni Images, avec l'autorisation de l'India School of Dance Music & Theatre. • Omar Samuels et Kristian Cahatol dans *The Winter's Tale*. Photo de Sarah Constible, avec l'autorisation de Shakespeare in the Ruins. • Intramurale, une collaboration entre Synonym Art Consultation, Centre national des Arts et Théâtre Cercle Molière mettant en vedette de nombreux artistes multidisciplinaires. Tous les projets ont été financés par le Fonds pour la durabilité des arts et de la culture.

Introduction

Le 30 mars 2021, le Conseil des arts du Manitoba (CAM) et le gouvernement du Manitoba ont signé un accord visant à charger le CAM d'attribuer 5,7 millions \$ comme fonds d'aide, jusqu'au 31 mars 2022, en appui au secteur des arts et de la culture alors qu'il relevait les défis posés par la pandémie de la COVID-19. Le CAM a mis sur pied deux programmes de subvention pour répondre aux objectifs du gouvernement du Manitoba :

- **Fonds pour la durabilité des arts et de la culture (FDAC)** à l'intention des organismes.
- **Adaptation** à l'intention des individus et des groupes.

Ces deux programmes ont été annoncés au secteur des arts et de la culture le 3 mai 2021. Les demandes étaient acceptées à partir du 5 juin 2021 et devaient être reçues au plus tard le 5 juillet 2021.

166 demandes admissibles au FDAC ont été reçues des organismes. Ces demandes étaient d'un total de 5,05 millions \$.

147 demandes admissibles au programme Adaptation ont été reçues des individus et des groupes. Ces demandes étaient d'un total de 1,35 million \$.

Fonds pour la durabilité des arts et de la culture (à l'intention des organismes)

Les lignes directrices du programme stipulaient que les subventions seraient fondées sur 5 % des revenus annuels d'un organisme, jusqu'à un maximum de 300 000 \$. Pour déterminer les montants des subventions, nous avons tenu compte des organismes qui n'avaient reçu aucun appui lié spécifiquement à la COVID-19. Nous avons également accordé la préférence aux organismes qui comptent beaucoup sur les revenus gagnés (comparativement à tous les demandeurs).

1. Détails du programme

Les lignes directrices, la méthodologie d'évaluation et les détails concernant les montants accordés dans le cadre du Fonds pour la durabilité des arts et de la culture se trouvent ci-dessous.

Objectifs

- Durabilité
- Réouverture sécuritaire
- Répercussions sur la communauté

Méthodologie de revue/d'évaluation

1. Les demandes ont été revues à des fins d'admissibilité.
2. Les données financières ont été vérifiées contre les demandes soumises antérieurement au CAM ou les informations provenant d'organismes de bienfaisance enregistrés.
3. Les demandes ont été évaluées en vertu des objectifs du programme. Il a été déterminé que 28 organismes avaient adopté une approche « solide » à l'égard des objectifs du programme.

Détermination du montant des subventions

- Aucune subvention ne serait supérieure à 300 000 \$.
- Aucune subvention ne serait supérieure au montant demandé.
- Les subventions seraient accordées sur la base de 5 % des revenus annuels d'un organisme (moyenne de trois ans).
- Les organismes recevraient 0,5 % de plus si le CAM déterminait qu'ils avaient adopté une approche solide à l'égard des objectifs du programme.
- Les organismes recevraient 0,5 % de plus si leurs revenus gagnés représentaient plus de 50 % de leurs revenus annuels.

- Les organismes recevraient 0,5 % de moins si les soutiens offerts dans le contexte de la COVID-19 représentaient plus de 50 % de leurs revenus annuels.

Rapports

Les bénéficiaires d'une subvention devaient utiliser les fonds accordés et soumettre un rapport sur leur projet au plus tard le 31 mars 2022.

2. Effets de la pandémie sur les revenus des bénéficiaires

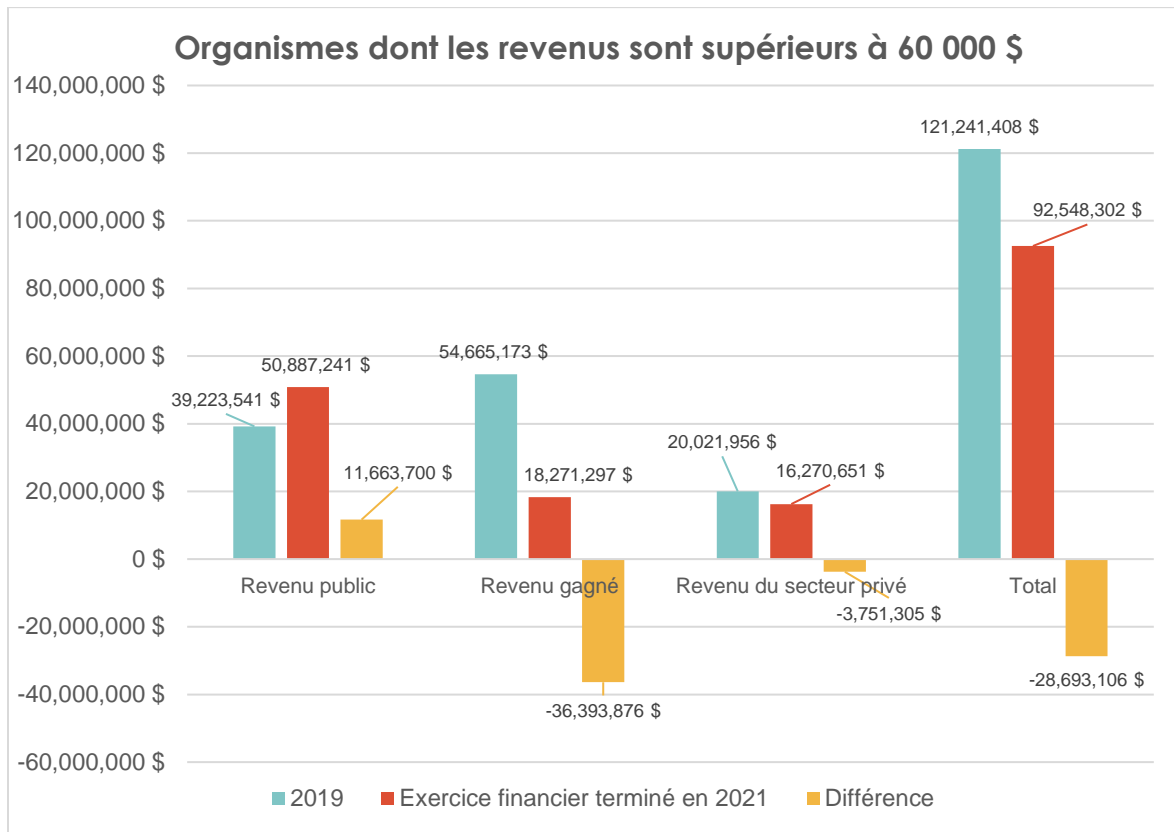
Des 166 organismes qui ont reçu un soutien du Fonds pour la durabilité des arts et de la culture, 126 avaient des revenus annuels, avant la pandémie, de plus de 60 000 \$, tandis que 40 avaient des revenus annuels, avant la pandémie, de moins de 60 000 \$.

Le Conseil des arts du Manitoba a demandé aux 126 organismes dont les revenus annuels dépassaient 60 000 \$ de fournir des données sur leurs revenus pour cinq exercices financiers, soit trois ans avant la pandémie, la première année de la pandémie et une autre année de la pandémie. Pour rendre la demande moins onéreuse et proportionnelle à la taille des organismes, le CAM a demandé aux organismes dont les revenus annuels étaient inférieurs à 60 000 \$ de fournir des revenus moyens pour la même période.

En comparant l'exercice se terminant en 2019, avant la pandémie, et l'exercice en cours de la pandémie se terminant en 2021 pour les 126 organismes dont les revenus étaient supérieurs à 60 000 \$, nous constatons que les énoncés suivants sont vrais :

- Le total des revenus de ces 126 organismes a diminué de 28 693 106 \$ (24 %), soit de 121 241 408 \$ à 92 548 302 \$.
- Les revenus gagnés de ces 126 organismes ont diminué de 36 393 876 \$ (67 %), soit de 54 665 173 \$ à 18 271 297 \$.
- Les revenus du secteur privé de ces 126 organismes ont diminué de 3 751 305 \$ (19 %), soit de 20 021 956 \$ à 16 270 651 \$.
- Les revenus du secteur public (fonds d'aide des gouvernements fédéral et provinciaux durant la pandémie de la COVID-19) ont augmenté de 11 663 700 \$ (30 %), soit de 39 223 541 \$ à 50 887 241 \$.

Ces 126 organismes ont reçu 4 915 973 \$ du Fonds pour la durabilité des arts et de la culture. Cela représente 42 % des revenus supplémentaires qu'ils ont reçus du secteur public au cours de cette année de la pandémie.

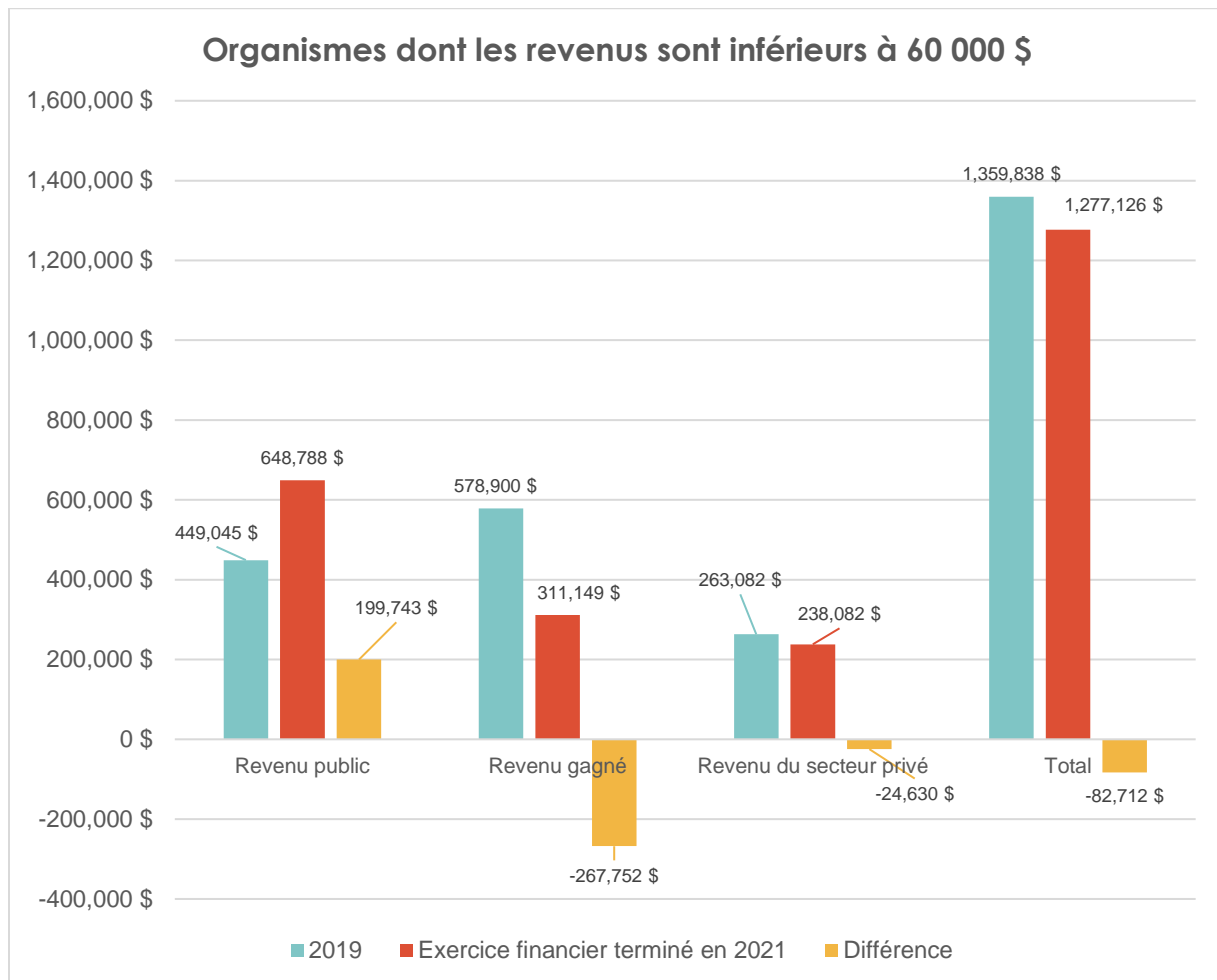


Le graphique ci-dessus en résumé : les organismes dont le budget dépassait 60 000 \$ qui ont reçu un soutien dans le cadre du FDAC ont enregistré une baisse considérable de leurs revenus gagnés pendant la pandémie. Les chiffres indiquent qu'ils ont perdu en moyenne 67 % de leurs revenus gagnés, mais que les répercussions de ces pertes ont été partiellement compensées par les revenus publics qui ont augmenté de 30 % au cours de cette période. Le FDAC a contribué en moyenne 42 % des nouveaux revenus publics de ces organismes au cours de l'exercice 2020-2021.

En comparant les revenus moyens de 2018-2019 et de 2020-2021 des 40 organismes dont les revenus étaient inférieurs à 60 000 \$, nous constatons que les énoncés suivants sont vrais :

- Le total des revenus de ces 40 organismes a diminué de 82 712 \$ (0,06 %), soit de 1 359 838 \$ à 1 277 126 \$.
- Les revenus gagnés de ces 40 organismes ont diminué de 267 752 \$ (46 %), soit de 578 900 \$ à 311 149 \$.
- Les revenus du secteur privé de ces 40 organismes ont diminué de 24 630 \$ (1 %), soit de 263 082 \$ à 238 452 \$.
- Les revenus du secteur public (fonds d'aide des gouvernements fédéral et provinciaux durant la pandémie de la COVID-19) ont augmenté de 199 743 \$ (44 %), soit de 449 045 \$ à 648 788 \$.

Ces 40 organismes ont reçu 134 608 \$ du Fonds pour la durabilité des arts et de la culture. Cela représente 67 % des revenus supplémentaires qu'ils ont reçus du secteur public au cours de l'exercice 2020-2021.



Pour résumer le graphique ci-dessus : les organismes dont le budget était inférieur à 60 000 \$ qui ont reçu un soutien dans le cadre du FDAC ont aussi enregistré une baisse considérable de leurs revenus gagnés pendant la pandémie.

Toutefois, ces organismes ont enregistré une baisse de moins de 1 % du total de leurs revenus, car la plupart de leurs pertes de revenus gagnés ont été absorbées par l'augmentation des revenus publics. Le FDAC représentait 67 % de cette augmentation des revenus publics.

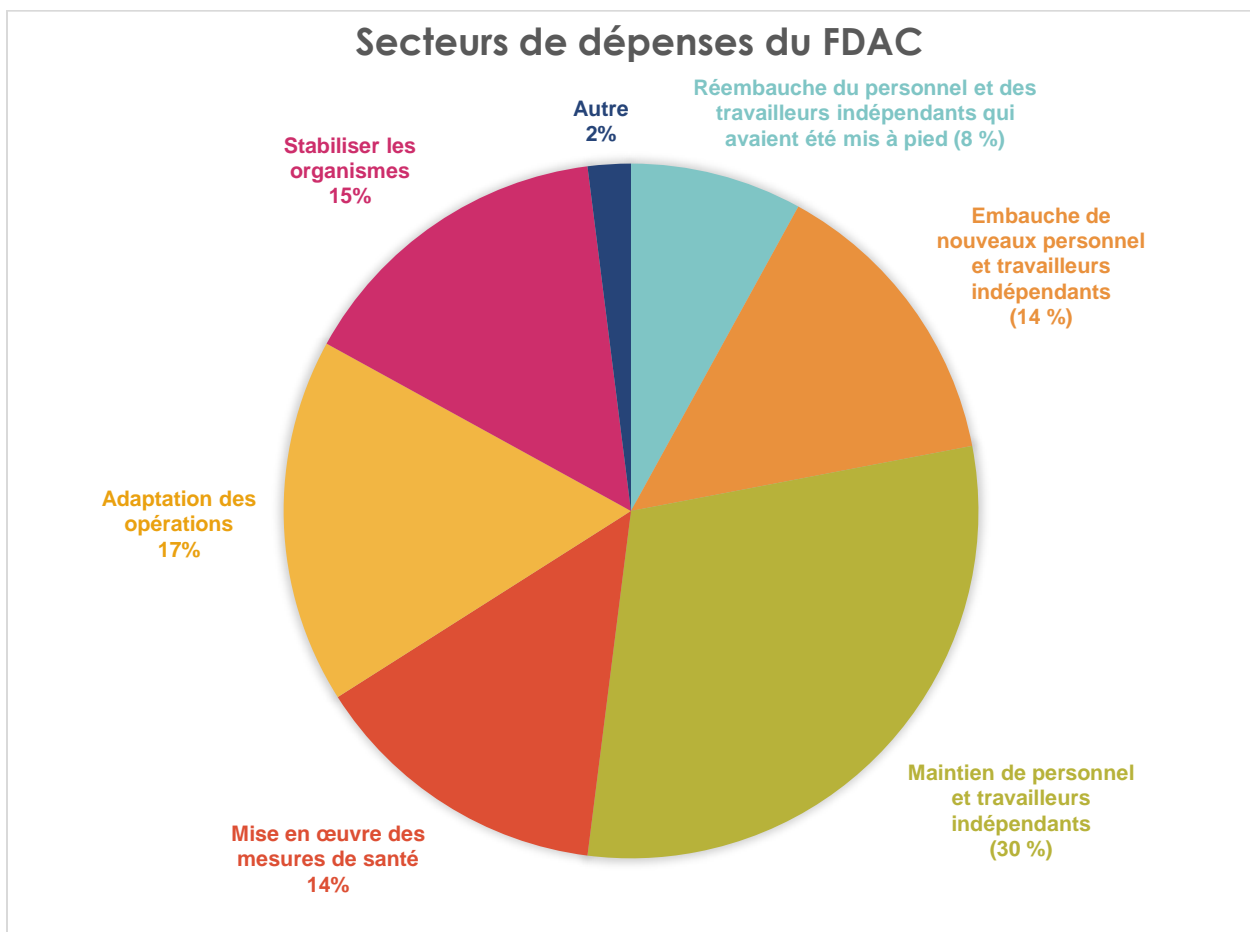
3. Secteurs de dépenses

De la somme de 5 050 581 \$ reçue dans le cadre du Fonds pour la durabilité des arts et de la culture, 52 % ont été versés en paiements de salaires et d'honoraires. 30 % de cette somme a été consacrée au maintien en poste du personnel et des travailleurs indépendants.

Les organismes ont indiqué que ces fonds ont servi à payer 1 501 personnes, qui ont travaillé 249 013 heures en tout.

La survie des organismes artistiques et culturels pendant la pandémie dépendait des personnes qui les dirigeaient. Les organismes qui ont reçu un financement du FDAC ont surtout investi dans les ressources humaines. Il s'agissait là d'un facteur essentiel pour maintenir la continuité des activités artistiques et culturelles pendant et après la pandémie. Ainsi, 30 % du financement du FDAC a été consacré au maintien en poste du personnel, 8 % à la réembauche du personnel et des travailleurs indépendants, et 14 % à l'embauche de nouveaux employés.

Le reste des fonds a été utilisé plus ou moins également pour la stabilisation des organismes, l'adaptation des opérations et la mise en œuvre de mesures sanitaires.



Les organismes ont également indiqué ce qui suit :

- 123 d’entre eux ont utilisé la subvention du FDAC, en entier ou en partie, pour payer les salaires et les honoraires
- 86 d’entre eux ont utilisé la subvention, en entier ou en partie, pour stabiliser les finances de leur organisme en payant le loyer, l’hypothèque, l’assurance, les taxes et les services publics
- 86 d’entre eux ont utilisé la subvention du FDAC, en entier ou en partie, pour mettre en œuvre des mesures de santé et rétablir les services de façon sécuritaire en achetant de l’ÉPI, en améliorant le nettoyage et la désinfection, en apportant un soutien à la santé mentale et au bien-être, et en investissant dans de l’équipement
- 105 d’entre eux ont utilisé la subvention, en entier ou en partie, pour adapter le fonctionnement de leur organisme en investissant dans de nouvelles orientations et en mettant au point de nouvelles méthodes pour créer, présenter et diffuser leur travail

Adaptation (à l'intention des individus et des groupes)

Le programme Adaptation avait pour mandat d'appuyer les candidats qui allaient acquérir de nouvelles compétences et prendre de nouveaux tournants artistiques à la suite des défis posés par la COVID-19. Les demandeurs devaient expliquer clairement dans leur demande comment leur projet augmenterait leur capacité de maintenir leur pratique à l'avenir.

1. Détails du programme

Les lignes directrices, la méthodologie d'évaluation et les détails concernant les montants accordés dans le cadre du Fonds pour la durabilité des arts et de la culture se trouvent ci-dessous.

Objectifs

- Développement des compétences
- Durabilité
- Répercussions sur la pratique du demandeur

Méthodologie de revue/d'évaluation

1. 147 demandes ont été reçues et revues à des fins d'admissibilité.
2. Les demandes ont été évaluées en vertu des objectifs du programme. Les notes s'échelonnaient entre 4,88 et 1,66 (sur 5).

Décisions concernant les subventions

- Aucune subvention ne serait supérieure à 10 000 \$.
- Il a été recommandé de financer 81 subventions, pour un montant total de 649 419 \$. Les demandes recevant un financement devaient recevoir une note minimale de 3,55 (sur 5).
- 66 demandes ont été refusées, produisant un taux de réussite de 55 %.

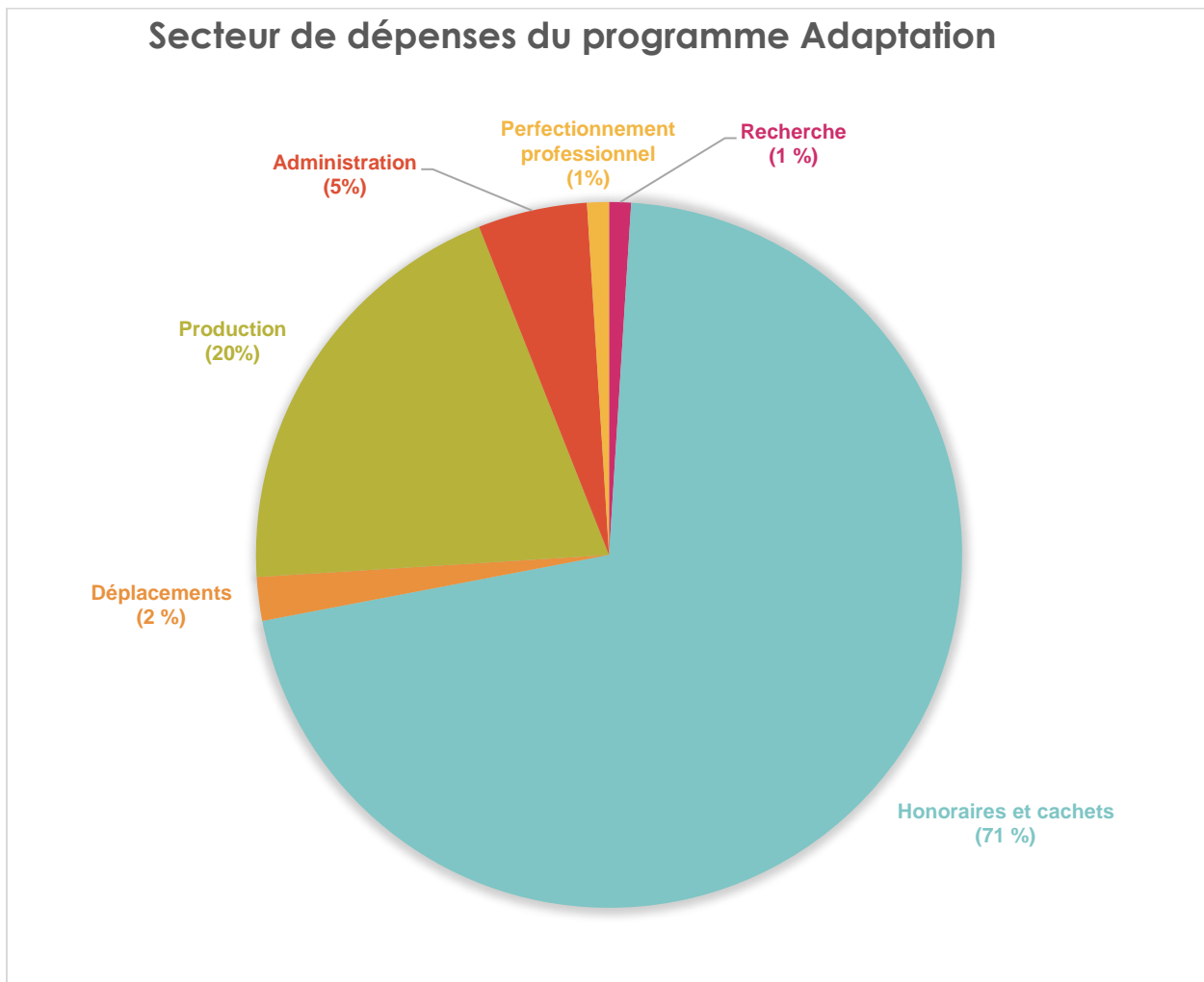
Rapports

Les bénéficiaires d'une subvention devaient utiliser les fonds accordés et soumettre un rapport sur leur projet au plus tard le 31 mars 2022.

2. Résultats du programme

Au moment d'écrire ces lignes, le CAM avait reçu 69 des 81 rapports finaux sur les subventions accordées dans le cadre du programme Adaptation. Cela représente 550 047 \$ du montant total accordé. 71 % de ce montant a été versé en honoraires à 285 personnes, pour un total de 10 212 heures de travail.

20 % du reste des subventions a d'abord été déboursé en coûts de production, puis consacré à l'administration, aux déplacements, à la recherche et au perfectionnement professionnel.



Liste des bénéficiaires d'une subvention

Bénéficiaires d'une subvention du Fonds pour la durabilité des arts et de la culture

BÉNÉFICIAIRE	MONTANT ACCORDÉ
4117654 Manitoba Ltée (Éditions des Plaines Vidacom Publications)	21 365 \$
Aboriginal Music Manitoba Inc.	16 195 \$
aceartinc.	10 000 \$
Alliance Chorale Manitoba	3 000 \$
Arbeiter Ring Publishing Ltd. (faisant affaire sous le nom de ARP Books)	15 000 \$
Arborg and District Multicultural Heritage Village	5 500 \$
Art Gallery of Southwestern Manitoba	35 872 \$
Artbeat Studio Inc.	40 000 \$
Arts AccessAbility Network Manitoba	4 621 \$
Arts Manitoba Publications Inc. (Border Crossings)	30 685 \$
ArtsJunktion	6 500 \$
Artspace	27 500 \$
Associated Manitoba Arts Festivals Inc.	7 000 \$
Association culturelle de la Francophonie manitobaine	10 500 \$
Association of Manitoba Museums (1972) Inc.	8 400 \$
At Bay Press	8 410 \$
Beautiful Plains Museum Inc.	3 000 \$
Birtle Centre for the Arts Inc.	5 000 \$
Brandon Chamber Players	3 000 \$
Brandon Jazz Festival Inc.	7 500 \$
Brandon Museum Inc.	4 000 \$
Buhler Gallery	3 628 \$
Canada's National Ukrainian Festival Inc.	65 300 \$
Candlewick Productions Inc.	18 460 \$
Cardinal Historical Project	3 000 \$
Chai Folk Arts Council Inc.	11 000 \$
Cinémental Inc.	3 200 \$
City of Thompson	3 000 \$
Comité culturel de La Broquerie	3 000 \$
Comité culturel de Lourdes Inc.	3 000 \$

BÉNÉFICIAIRE	MONTANT ACCORDÉ
Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste	3 000 \$
Comité culturel de St-Claude et Haywood	3 000 \$
Comité culturel de St-Pierre-Jolys Inc.	3 000 \$
Contemporary Verse 2	5 500 \$
Cook's Creek Heritage Museum and Social Club	2 000 \$
Culture Days Manitoba Inc.	8 364 \$
Dauphin Rail Museum	3 000 \$
Dauphin's Countryfest Inc.	244 484 \$
Dufferin Historical Society Inc.	3 422 \$
Dugald Costume Collection Inc. (faisant affaire sous le nom de Costume Museum of Canada)	3 000 \$
Eckhardt-Gramatté National Music Competition	3 750 \$
Fernwood Publishing	29 552 \$
Festival du film de Gimli	12 000 \$
Festival du Voyageur Inc.	95 918 \$
Flipside Opera and Art Song Collective Inc.	3 000 \$
Folklorama	121 100 \$
Fort Dauphin Museum Inc.	4 150 \$
Fort la Reine Museum, Pioneer Village & Tourist Bureau Inc.	7 500 \$
Forum Art Institute (Centre)	8 400 \$
Franklin Museum	3 000 \$
Friends of Dalnavert Museum Inc.	14 860 \$
Gas Station Arts Centre	35 000 \$
Graffiti Art Programming Inc.	37 500 \$
Great Plains Publications	15 000 \$
Green Acres Art Centre Inc.	5 600 \$
Hart Cam Museum	3 000 \$
Heritage Winnipeg Corporation	12 500 \$
Hinode Taiko Inc.	3 000 \$
Holiday Alley	5 300 \$
Home Routes/Chemin Chez Nous	26 250 \$
India School of Dance, Music & Theatre Inc.	5 600 \$
International Music Camp	4 950 \$
Italian Canadian League of Manitoba Inc.	10 300 \$
Kaleidoscope Concerts Inc.	3 000 \$

BÉNÉFICIAIRE	MONTANT ACCORDÉ
Killarney Turtle Mountain Arts Council Inc.	5 775 \$
L'Institut national des arts de l'écran – Canada	15 000 \$
La Maison des artistes visuels Inc.	9 510 \$
La Maison Gabrielle-Roy	8 297 \$
Lac du Bonnet & District Historical Society	3 000 \$
Le 100 NONS	12 500 \$
Les Éditions du Blé	7 000 \$
Manito Ahbee Festival Inc.	25 000 \$
Manitoba Arts Network	15 537 \$
Manitoba Band Association	19 000 \$
Manitoba Baseball Hall of Fame	2 791 \$
Manitoba Basketball Hall of Fame and Museum	3 000 \$
Manitoba Chamber Orchestra Inc.	50 000 \$
Manitoba Children's Museum Inc.	83 900 \$
Manitoba Choral Association	10 000 \$
Manitoba Conservatory of Music & Arts	27 000 \$
Manitoba Highland Dancers' Association Inc.	3 000 \$
Manitoba Historical Society	10 000 \$
Manitoba Indigenous Cultural Education Centre Inc.	42 031 \$
Manitoba Music	62 811 \$
Manitoba Opera	116 000 \$
Manitoba Printmakers Association Inc./Martha Street Studio	17 500 \$
Manitoba Sports Hall of Fame & Museum	20 000 \$
Manitoba Theatre for Young People	110 000 \$
Manitoba Underground Opera	3 150 \$
Manitoba World War One Museum	2 000 \$
Marine Museum of Manitoba (Selkirk) Inc.	10 100 \$
Mennonite Heritage Village (Canada) Inc.	69 000 \$
Mentoring Artists for Women's Art (MAWA)	20 000 \$
MHC Gallery	4 385 \$
Mid-West Arts Council Inc.	4 000 \$
Midwestern Rail Association/Winnipeg Railway Museum	4 538 \$
Morden Corn & Apple Festival Inc.	17 500 \$
Musée de St-Pierre-Jolys Inc.	15 000 \$

BÉNÉFICIAIRE	MONTANT ACCORDÉ
Musée des beaux-arts de Winnipeg	300 000 \$
Musée du Manitoba	300 000 \$
Musée St-Joseph Museum Inc.	10 355 \$
Ndinawemaaganag Endaawaad Inc.	198 520 \$
Neubergthal Heritage Foundation	8 000 \$
NorVA Centre	4 300 \$
On Screen Manitoba	84 000 \$
Plug-In Inc. (Plug In Institute of Contemporary Arts)	45 500 \$
Prairie Debut Inc.	10 000 \$
Prairie Fire Press Inc.	5 500 \$
Prairie Fusion Arts and Entertainment Inc.	25 000 \$
Prairie Theatre Exchange Inc.	122 273 \$
Prairie Voices Inc.	4 000 \$
Rainbow Stage	140 000 \$
Royal Manitoba Theatre Centre Inc.	300 000 \$
Royal Winnipeg Ballet	300 000 \$
Rozmai Winnipeg CYMK Ukrainian Dancers Inc.	4 000 \$
Rusalka Ukrainian Dance Ensemble Inc.	7 650 \$
Sam Waller Museum Board	13 000 \$
Seeds of Life Alliance Community Service Co-op Inc.	10 000 \$
Selkirk Community Arts Centre Inc.	4 500 \$
Settlers, Rails & Trails Inc.	3 000 \$
Seven Oaks House Museum	3 000 \$
Shakespeare in the Ruins	15 730 \$
Société historique de St-Georges Historical Society Inc.	15 000 \$
Souris District Arts Council	3 000 \$
Steinbach Arts Council Inc.	39 900 \$
Strathclair and District Theatre Committee Inc.	3 000 \$
Summer in the City	15 000 \$
Teulon and District Museum and Historical Society Inc.	3 000 \$
The Edge Urban Art Centre	7 000 \$
The Great Canadian Roots And Blues Association Inc.	20 000 \$
The Little Opera Company	3 466 \$
The Rainbow Harmony Project Inc.	3 000 \$

BÉNÉFICIAIRE	MONTANT ACCORDÉ
The Service Battalion Senate Inc.	3 000 \$
The Winnipeg Chamber Music Society	3 000 \$
The Winnipeg Philharmonic Choir	6 000 \$
The Winnipeg Singers	8 000 \$
Théâtre Cercle Molière	67 500 \$
Theatre Projects Manitoba	18 000 \$
Tiger Hills Arts Association Inc.	5 500 \$
Town of Stonewall (Quarry Park Museum)	13 344 \$
Transcona Historical Museum Inc.	11 833 \$
Treherne Museum	3 000 \$
Turnstone Press Ltd.	9 900 \$
Ukrainian Cultural and Educational Centre (Oseredok)	22 500 \$
Ukrainian Folk Arts Centre & Museum Inc.	6 683 \$
University of Manitoba Press	21 000 \$
Urban Shaman Inc.	24 325 \$
Video Pool Media Arts Centre	17 000 \$
Virtuosi Concerts MB Inc.	9 500 \$
Viscount Cultural Council Inc. (faisant affaire sous le nom d'ArtsForward)	6 000 \$
Wasagaming Community Arts Inc.	2 915 \$
West End Cultural Centre	30 000 \$
Western Canadian Music Alliance	30 000 \$
Western Manitoba Centennial Auditorium	22 000 \$
Winkler Arts and Culture Inc.	5 000 \$
Winnipeg Film Group	46 500 \$
Winnipeg Folk Festival	300 000 \$
Winnipeg Jazz Orchestra	9 200 \$
Winnipeg Jewish Theatre	16 000 \$
Winnipeg Mennonite Theatre	3 070 \$
Winnipeg Music Festival Inc.	11 000 \$
Winnipeg Symphony Orchestra	300 000 \$
Winnipeg's Contemporary Dancers	14 656 \$
Winnipegosis Historical Society	3 000 \$
Woodlands Pioneer Museum Inc.	3 000 \$
Zirka Ukrainian Dance Ensemble Inc.	3 500 \$

Bénéficiaires d'une subvention Adaptation

BÉNÉFICIAIRE	MONTANT ACCORDÉ
Abigail Auld	8 750 \$
abimbola (Bola) opaleke	8 750 \$
Albert Simmons	8 750 \$
Alison James	10 000 \$
Andraea Sartison	10 000 \$
Andrew Eastman	10 000 \$
Andria Stephens	10 000 \$
Ash Alberg	8 750 \$
Ashley Au	7 378 \$
Ashley Tower	5 000 \$
Bramwell Enan	7 500 \$
Carmen Hathaway	7 500 \$
Cecilia Araneda	8 750 \$
Chris Dorosz	7 500 \$
Christine Fellows	9 824 \$
Christine Kirouac	9 750 \$
Curtis Wiebe	7 500 \$
Daniel Jordan	8 750 \$
Danielle Savard	6 824 \$
Daria Salamon	7 500 \$
David Landreth	10 000 \$
David Paul Driedger	9 000 \$
Deborah Falk	5 688 \$
Dustin Harder	10 000 \$
Elizabeth (Raine) Hamilton	8 750 \$
Elizabeth Barron	8 750 \$
Emily Granger	7 962 \$
Eric Rae	2 700 \$
Everett Hopfner	8 750 \$
Gayle Halliwell	7 425 \$
Geneviève Levasseur	7 500 \$
Gilad Carroll	5 588 \$
Glenn Buhr	5 797 \$

BÉNÉFICIAIRE	MONTANT ACCORDÉ
Gwendolyn Collins	8 750 \$
Hannah Godfrey	8 750 \$
Heather Martens Rempel	4 568 \$
Helga Jakobson	7 000 \$
Henning Malz	7 500 \$
Hillary (Scout) Rexe	8 750 \$
Holly Harris	8 750 \$
Ian Bawa	10 000 \$
Ione Thorkelsson	8 750 \$
James Culleton	10 000 \$
Jennifer Still	10 000 \$
Jessie Jannuska	8 750 \$
Joan English	7 500 \$
Joanne Soldier	10 000 \$
John Sellick	3 821 \$
John Spencer	9 987 \$
Jonathan Green	7 866 \$
Karen Cornelius	7 500 \$
Kathryn Martin	7 500 \$
Ken Gregory	8 750 \$
Krista Jackson	10 000 \$
Kristin Snowbird	8 711 \$
Leonard Sumner	8 750 \$
Leslie Supnet	10 000 \$
Matt Foster	7 500 \$
Matthew Patton	6 000 \$
Meganelizabeth Diamond	7 461 \$
Megumi Masaki-Hechler	7 885 \$
Mel Marginet	7 000 \$
Natalie Bohr	7 500 \$
Nichol Marsch	3 096 \$
Nora Decter	5 250 \$
Patrick Lowe	8 750 \$
Rebecca Sawdon	10 000 \$

BÉNÉFICIAIRE	MONTANT ACCORDÉ
Reza Rezaï	8 750 \$
Rosemarie Péloquin	4 550 \$
Sean Parenteau	10 000 \$
Sebastian Wastesicoot	8 750 \$
Sébastien Gaillard	8 750 \$
Shawna Dempsey	10 000 \$
Susan Pharaoh	4 443 \$
Tanis Thomas	8 750 \$
Tanner Manson	10 000 \$
Tatiana Carnevale	8 750 \$
Taylor Gregory	8 750 \$
Theo Pelmus	6 045 \$
Victoria Sparks	4 800 \$
Wren Brian	8 000 \$